L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 OCTOBRE 1881. 55me Année.

Bofleau, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI 22 OCTOBRE 1881.

Ventes faites aujourd'hui, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Avec le consentement des parties, le célèbre restaurant Boudro, situé dans la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain; magnifiques terrains à bâtir rue Montégut, entre Rempart et Camp, Troisième District.

PAR A. SELLE—Grande vente importante sans aucune réserve ou limite de dix-huit terrains dans le Troisième District et le voisinage immédiat de l'école McDonogh No 12 et du marché Mosarty. Ces terrains sont convenables pour résidences de famille, jardinier et laitier.

Les officiers fiscaux de l'Etat.

La convention d'assesseurs, de collecteurs et de shérifs, qui s'était réunie ici, conformément à l'invitation faite par le gouv. Wiltz, pour conférer sur les nombreux défauts du bill de revenu, s'est ajournée, après avoir nommé un comité composé de treize représentants des diverses sections de l'Etat, y compris la paroisse d'Orléans, lequel comité devra recevoir toutes recommandations, observations ou suggestions provenant des contribuables, assesseurs et collecteurs, relatives aux lois sur le revenu, pour les soumettre en résumé au gouverneur qui les recommandera lui-même à l'assemblée générale. A ces treize membres sont adjoints l'auditeur et le Trésorier d'Etat.

Par conséquent la discussion est encore ouverte, et tout contribuable de toute classe, foncier, commerçant ou industriel, peut y prendre part en adressant par écrit au comité telles remarques ou suggestions qu'il croira utiles. Ce comité est composé d'hommes représentant tous les districts agricoles de la Louisiane, le côté nord de la Rivière Rouge et le côté ouest de Ouachita, le côté nord de la Rivière Rouge et le côté est d'Ouachita, la paroisse d'Orléans, la paroisse St Landry, les paroisses de la Floride, tous les districts enfin, producteurs de coton, de sucre, de riz et de maïs.

Pendant cette session de deux jours, la convention a été fort occupée, et personne ne pourra dire qu'elle a perdu son temps. Les discours qui ont été prononcés devant elle, avaient tous un grand intérêt, car ils se composaient de faits et d'arguments, et tout cela nous a paru avoir été présenté avec beaucoup de franchise, sans dissimulation et sans crainte. Aussi s'est-il fait de grandes révélations sur les opérations de l'assessement dans les campagnes. Des assessements monstrueux par leur inégalité ont été mentionnés. Nous en citerons un qui n'est pas une exception, mais au contraire qui paraît être la règle, et d'après lequel on pourra juger des pertes énormes que l'Etat a dû subir non pas seulement pendant une année ou deux mais depuis nombre d'années, car nous sommes convaincu qu'il en a été à peu près toujours ainsi, à l'époque de l'esclavage tout aussi bien qu'après l'abolition, mais plus aujourd'hui que jamais. Voici le fait dont il s'agit:

M. John Burnside, le millionnaire décédé il y a quelques mois, avait fait offrir par un agent le prix de $250,000 pour la plantation de Houma, paroisse de Terrebonne. Elle fut vendue $251,000 et n'a jamais été portée sur les rôles d'assessement au-dessus de $51,000. Perte pour l'assessement de l'Etat et de la paroisse, $200,000. L'acquéreur ne payait donc qu'un cinquième de la taxe légale et constitutionnelle. Beaucoup d'autres opérations aussi inégales ont été rapportées, mais le plus souvent relatives à de grandes propriétés. Quant aux propriétés de peu d'étendue, il paraît qu'elles ont toujours été assessées à leur pleine valeur, car il y a eu peu de révélations à ce sujet, ce qui fait que les petites propriétés payent pour les grandes, autrement dit, ce qui fait que les pauvres payent pour les riches.

Ainsi il est prouvé aujourd'hui que l'article de la Constitution qui décrète impérativement que les taxes seront égales et uniformes, n'est et n'a jamais été qu'un vain mot. Les pertes pour l'Etat sont réellement incalculables, l'abus, comme nous l'avons dit, remontant à on ne sait quel nombre d'années. Il ne faut donc pas s'étonner que l'assessement général en Louisiane soit descendu un instant de 300 à 50 millions. Il est vrai qu'il faut distraire de ces 300 millions l'impôt sur les esclaves qui ne sont plus taxés puisqu'il n'y en a plus. Mais cet impôt était moins fort qu'on ne pense, attendu que chaque propriétaire d'esclaves n'en déclarait jamais plus que le tiers ou la moitié.

En lisant ce compte rendu des séances de la Convention, on s'étonnera naturellement de ce que ces dénonciations viennent justement des assesseurs qui auraient dû mettre un terme aux abus, puisqu'ils les connaissaient. Sans doute, mais les assesseurs se défendent en disant qu'ils ne pouvaient faire mieux, avec le système d'arbitrage établi par la loi pour la protection des contribuables. Ces arbitres, étant nécessairement des propriétaires eux-mêmes, soutiennent invariablement l'estimation ou la déclaration des contribuables contestants, ce qui fait que l'estimation de l'assesseur est toujours rejetée. L'assesseur n'a pas plus de chance devant les tribunaux, attendu que les tribunaux, devant se laisser conduire par les témoignages, confirment toujours le jugement des arbitres.

Si les choses se passent ainsi, et l'on n'en peut douter puisqu'elles sont attestées par les officiers fiscaux eux-mêmes, il sera bien difficile d'arriver à une réforme équitable dans l'assessement des valeurs imposables. On ne peut pas laisser les contribuables à la merci des assesseurs; il faut absolument que ces contribuables aient une protection quelconque, et nous n'en voyons pas de meilleure que celle qui a été instituée par la législature. Les propriétés doivent être estimées par ceux qui sont réputés devoir les connaître et non par des étrangers qui [illegible]. Il faut donc ici [illegible] publique et lui [illegible] cette justice, qui satisferait les contribuables, tout en rendant à l'Etat la part que l'Etat doit avoir dans les revenus des paroisses. Quand la différence est légère entre l'estimation de l'assesseur et celle du contribuable, nous comprenons que les arbitres penchent volontiers du côté du contribuable, surtout quand il s'agit d'une estimation relative à une petite propriété; mais quand il s'agit de cent mille ou de deux cent mille piastres nous ne comprenons pas que des arbitres se laissent séduire par un sentiment de protection qui viole à ce point les termes de la constitution et les règles de la plus vulgaire justice.

La convention a traité en même temps la question des licences, et là aussi les assesseurs ont trouvé matière à critiquer. Non seulement la loi est défectueuse en elle-même, mais elle est transgressée d'une manière générale, et le revenu qu'on en tire, est à peu près nul à côté de ce qu'il serait si la loi était respectée. Les assesseurs sont obligés de s'en rapporter à la déclaration des parties, et si ces parties ne déclarent rien, ils n'écrivent rien sur leurs registres. La loi du Revenu divise les taxes de licence en onze classes, et il y a une telle distance entre ces classes que beaucoup de gens échappent au maximum de la taxe en déclarant un chiffre de recettes inférieur à un autre de quelques piastres, même d'une piastre seulement; chaque imposable se conduisant ainsi à l'égard de la classe à laquelle il devrait appartenir ne paye que la taxe appartenant à une classe inférieure, ce qui fait perdre à l'Etat un revenu considérable.

Il faudrait multiplier ces classes presque à l'infini, ou les abolir tout à fait, en leur substituant une manière plus sensée d'estimer les recettes des maisons de commerce. Il résulte du système actuel qu'on ne peut pas plus arriver à l'estimation des valeurs employées dans les affaires qu'on n'arrive à l'estimation des capitaux qui se cachent et qu'on ne déclare pas. On ne peut pas mieux arriver à l'estimation des objets mobiliers, la quotité de toutes ces valeurs dépendant entièrement de la conscience de ceux qui les possèdent. Aussi l'Etat en retire-t-il peu de chose.

Ces déclarations *ad libitum* sont le plus grand abus de notre système fiscal, abus abominable dont souffre incommensurablement la propriété foncière. Celle là ne pouvant se cacher, supporte presque exclusivement le poids des charges publiques, quand toutes les autres propriétés y échappent, au moins dans la mesure de la bonne foi de ceux qui les détiennent. C'est pour remédier à ces difficultés que, dans d'autres pays, on a imaginé une sorte d'impôts qu'on appelle *impôts indirects*, impôts au moyen desquels on arrive à une plus juste évaluation des redevances particulières envers l'Etat. Dans ce système, chacun est pris directement ou indirectement, et chacun est taxé dans la proportion vraie de ses ressources ou de son avoir.

Ici, nous avons demandé souvent que la propriété foncière fût épargnée et cela avec d'autant plus de raison que non-seulement elle est exposée tout entière à la vue des assesseurs, mais encore parce que les assesseurs sont disposés beaucoup trop à prendre sur elle la compensation du déficit que leur font subir les autres matières imposables. La limitation de la taxe foncière n'impose pas de borne aux officiers fiscaux; plus la législature abaisse la taxe, plus l'assesseur la fait remonter à l'aide de ses opérations, ce qui annule entièrement la protection que la Législature a voulu donner à la propriété foncière.

Il n'a pas été question dans les débats de la convention du mode de taxe en vigueur à la Nlle-Orléans, et à ce sujet aucune révélation n'a été faite, toujours par suite de cette insouciance profonde que les campagnes ont toujours eue pour ce qui regarde notre ville. Il leur semble que les abus qu'elles ne veulent pas permettre pour elles sont de droit à l'égard de la Nlle-Orléans, en matière de taxes et de charges de tous genres. Qu'elles soient dégrevées, c'est tout ce qu'elles demandent, dût notre ville en être de nouveau la victime! N'a-t-on pas vu déjà pendant plus de dix ans, l'assessement total de l'Etat descendre à 150 ou 170 millions, quand l'assessement de la ville, à lui seul, était à 120 et même à 130 millions, ce qui ne laissait pour la part des campagnes que 40 ou 50 millions de propriétés taxables? Il y a là une injustice criante et que l'on ne saurait trop dénoncer à la conscience publique.

Plusieurs assesseurs ont demandé la création d'un bureau d'égalisation. Si ce bureau pouvait égaliser quelque chose, ce serait un grand bien. Mais quelle assurance aurait-on que ce bureau vaudrait mieux que le bureau des assesseurs lui-même? Trouverait-on pour le composer d'autres hommes que ceux d'aujourd'hui qui dénoncent eux-mêmes les abus qu'on voudrait faire cesser? Les égalisateurs auraient-ils plus de pouvoir que les assesseurs et feraient-ils ou pourraient-ils faire différemment et mieux? On ne saurait le supposer, car il faudrait les prendre là où l'on prend les assesseurs, sans les affranchir des règles auxquelles ces derniers sont soumis. Selon nous, une création d'égalisateurs ne serait qu'un changement d'assesseurs, sans plus d'énergie, sans plus de lumières et sans plus de puissance. Les assesseurs déjà égalisent tant qu'ils peuvent, mais, de leur aveu, ils n'atteignent pas le but.

La convention a terminé ses discussions en déposant sur la table une résolution demandant une convocation de la législature en session extraordinaire.

(Correspondance de l'Abeille.)

Vermillonville, 19 octobre 1881.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*, Nlle-Orléans,

Messieurs,

Nous sommes arrivés au 19 octobre 1881.

Il y a aujourd'hui 44 ans qu'un grand malheur frappa la Louisiane. Toutes les cannes à sucre, patates douces et bien d'autres végétaux furent détruits par la gelée.

Le 16 octobre 1837, une brise furieuse du Sud, chargée de toutes les vapeurs du Golfe du Mexique, fondit sur nous et nous inonda d'un torrent de pluie, pendant près de trois jours.

Le pays était couvert d'eau, quand dans la nuit du 18 au 19, le vent passa brusquement au Nord et le froid devint si intense, que toute végétation fût à peu près détruite par la glace.

Les nombreux champs de cannes à sucre furent les plus maltraités.

Il me semble voir encore cette magnifique verdure, changée subitement en un massif de bâtons d'un jaune pâle. Et puis, quelques jours après, à ce froid terrible, succéda un véritable printemps.

Les cannes à sucre se gâtèrent, la fermentation s'en suivit et bientôt tous les champs exhalèrent une odeur fétide de vinaigre en putréfaction.

Mais, dira-t-on, à quoi bon nous fatiguer d'un tel récit? Je répondrai, que ce qui est arrivé en 1837, peut arriver encore, et que tous ceux qui, au moment où j'écris ces lignes, ont des champs de cannes, feront bien de se tenir sur leurs gardes; de grands froids s'étant déjà fait sentir en Virginie et dans les deux Carolines.

J'espère avoir bientôt, Messieurs les Editeurs, un sujet plus gai à traiter. Un bateau à vapeur est, dit-on, sur le point d'entreprendre les voyages entre le haut de la Mermenteau et les Grandes Chenières.

Ce sera un grand bonheur pour les habitants du Grand-Coteau, Opelousas, Ville-Platte, etc., qui, après avoir souffert d'un été excessivement chaud, voudront aller retremper leurs forces sur les bords du Golfe du Mexique; moyen sans pareil pour rétablir les forces d'un convalescent.

J'aurai une bonne occasion pour vous faire côtoyer les sombres bords de la rivière Mermenteau, de vous montrer les riantes rives des deux sections du Lac Arthur, et puis, après avoir parcouru le long et tortueux canal qui sépare le Lac de celui que l'on nomme pompeusement le "Grand Lac" vous montrer ce pays extraordinaire, au sol richissime, qui est connu sous le nom des "Grandes-Chenières".

En attendant ce jour si désiré, je termine en vous saluant cordialement.

J. B.

—Pour le foie, rien n'égale le Bitter Malakoff.

A la cour d'assises.

Le président à l'accusé d'un ton sévère:

—Vous avez été déjà condamné trois fois.

Ému, avec un légitime orgueil:

—Toujours avec des circonstances atténuantes!

Le capitaine Eads.

Nous avons souvent exprimé l'admiration que nous inspire le génie entreprenant du capitaine Eads, et nous n'avons jamais mis en doute le succès de son projet de chemin de fer pour le transport des navires d'une rive à l'autre de l'isthme de Tehuantepec. Il vient de traverser la Nouvelle-Orléans, en route pour le Mexique. Il a souvent exprimé sa confiance entière dans le succès de son entreprise qui sera une des merveilles accomplies par la science de nos jours. Il paraît qu'il est en mesure de commencer les travaux.

La célèbre messe en ut de Beethoven, que le professeur Weber a fait répéter avec le soin qu'il apporte à toutes les répétitions, sera chantée, demain dimanche, à 10 heures, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne. Le professeur donnera une nouvelle preuve de son talent d'accompagnateur dans l'exécution de la plus grande des compositions modernes.

Hand Book of the textile industry.—Nous venons de parcourir le manuel de l'industrie textile ou du tissage dans les Etats-Unis, contenant des articles descriptifs et de statistique sur l'industrie des fabriques de coton, de laine et de soie, de bonneterie, des machines pour marchandises tricotées, etc.... écrit par les autorités les plus proéminentes sur les matières textiles, et compilé par les hommes attachés à la publication du Bulletin des marchandises sèches. Ce manuel contient sur les fabriques américaines de très intéressants renseignements. Le bureau du Bulletin est à New York, Ouest-Broadway, au coin de la rue Thomas.

Le "London News" du 19 sept., dit que l'émigration de sujets anglais au Texas prend de plus larges proportions que jamais. Le steamer Teutonia, parti dernièrement de Liverpool, avait à bord 63 fermiers en destination pour le Texas, et le steamer St-Louis, parti quelques jours après le Teutonia, importait 400 émigrants pour le même Etat.

Le sénateur Beck, du Kentucky, a prévenu le comité exécutif chargé des améliorations à opérer dans le cours du Mississipi et de ses affluents, que ses devoirs comme sénateur l'empêcheront de prendre part à leurs travaux. "Je regarde, dit-il, les améliorations à faire au Mississipi, de St-Paul à son embouchure, ainsi qu'à ses nombreux affluents, comme une des plus importantes questions actuelles. La concurrence des chemins de fer rend nécessaire les transports à bon marché, et le libre chemin ouvert par les rivières rend toute concurrence des voies ferrées sinon impossible au moins très difficile. J'espère pouvoir me faire entendre ici sur ces questions pendant l'hiver, si je ne puis être avec vous maintenant."

L'hiver s'annonce comme devant être rude dans le nord des Etats-Unis et dans le Canada. Dans la province de New Brunswick, il est tombé, en quelques heures, dix pouces de neige, et, cependant, les météorologistes s'obstinent à prédire une température modérée. Un de ces savants qui lisent dans l'avenir, Nonnor, donne les indications suivantes sur le temps futur:

Pendant le mois de novembre 1881, janvier et février 1882, période de temps doux dans une grande partie de l'Amérique du nord. Fortes gelées à la fin de novembre et au commencement de décembre. Vers les derniers jours de février 1882, vents et tempêtes. Le printemps sera froid et tardif. Peu de neige pendant l'hiver. La navigation ne sera presque pas interrompue à l'ouest du Canada et au sud des grands lacs. Pendant le mois de décembre, on doit s'attendre à de fortes tempêtes dans la région des lacs. L'été de 1882 sera peu favorable à l'agriculture; il sera froid et humide. Il y aura de longues périodes de temps doux pendant l'hiver de 1881-1882, entremêlées de courtes périodes de temps très froid.

Nous avons déjà donné les prédictions du météorologiste Todd sur le même sujet. Les deux savants ne s'entendent guère. Et le professeur Tice, qui, depuis trop longtemps, a cessé de pronostiquer, va-t-il reprendre le cours de ses travaux et révéler au monde attentif les secrets de l'avenir dérobés aux autres sur lesquels il a toujours la lunette braquée? Le professeur manque pour compléter la trilogie des Nostradamus américains.

La célébration de l'anniversaire de Yorktown touche à sa fin. Les fêtes ont été très brillantes. L'armée et la marine nationale y ont figuré avec éclat.

Les invités français et allemands vont profiter des loisirs que leur laissent les présentations officielles pour parcourir les Etats-Unis. Ils ont commencé par le Nord. Ils sont allés admirer les chutes du Niagara, et ils se disposent à continuer leur course à travers le pays. Nous avions suggéré à nos administrateurs municipaux l'idée de leur adresser une invitation à visiter la Nouvelle-Orléans. Nous ne savons si une initiative a été prise à ce sujet, mais si rien n'a été fait, il est bien tard pour accomplir cet acte de haute convenance.

Les autorités anglaises procèdent, en Irlande, par de nombreuses arrestations. Presque tous les chefs de la ligue des terres, même ceux qui sont membres du Parlement anglais, ont été arrêtés et sont, à l'heure actuelle, dans les prisons d'Etat, mais l'agitation n'en continue pas moins plus intense que jamais.

Des donjons où ils sont enfermés, les agitateurs poussent encore le peuple à la résistance, et le peuple leur obéit. La lutte engagée se terminera par le triomphe de l'insurrection ou l'écrasement complet du peuple. Les rigueurs datent de la reine Elisabeth, dont le haut fonctionnaire en Irlande, Sir John Davis, lui disait: "Votre Majesté a sous sa main la plus grande étendue de terres que jamais prince d'Europe ait jamais eue à sa disposition pour en gratifier ses amis." Ce fut alors que commença l'expulsion des anciens propriétaires remplacés par les favoris d'Elisabeth. A Connaugh, la résistance fut grande. A la date de 1576, le président anglais écrivit à la reine une lettre que l'histoire a conservée: "A N. Sl, j'ai fait ici une marche militaire, et, trouvant que les procédés courtois ne serviraient à rien, j'ai pris la détermination de tout détruire par le fer et le feu, sans épargner ni jeunes ni vieux. J'ai brûlé leurs récoltes et leurs maisons et passé au fil de l'épée tous les individus que l'on a pu trouver. On a ainsi égorgé (slained), entre autres soixante de leurs chefs les meilleurs."

Cromwell, chez qui dominait le puritanisme d'alors et la haine de la papauté, laissa subsister cet état de choses et même l'aggrava. Sur son ordre, le long parlement confisqua, par un seul bill, deux millions et demi d'acres de terre que Cromwell fit vendre pour ajouter des ressources à son budget de guerre. A la fin du protectorat, Cromwell distribua à ses soldats cinq millions d'acres de terres. Il n'en restait plus que deux millions à la population irlandaise, qui fut soumise à une famine meurtrière. Les enfants, vendus, par milliers, aux planteurs de la Virginie, étaient traités comme des esclaves.

—Le Bitter Malakoff est un laxatif souverain.

Six billets gagnants.—Un de $30,000, deux de $10,000, un de $5,000 et deux de $2500. Le premier a été gagné par M. Schmitt de New York, au tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 11 octobre dernier, et le montant lui a été touché et transmis à Schmitt par M. Banister, clerc à la Banque Nationale d'Etat; le second de $10,000 a été partagé entre John C. Diebenbeck et H. D. Cooke Jr & Cie, banquiers, à Washington, D. C. et les deux billets ont été collectés par E. B. Lhoste, clerc de la Banque nationale de la Louisiane, et l'autre par T. M. Wescoat, agent de l'Express du Sud à la Nouvelle-Orléans.

Le quatrième a été gagné par Alexandre Urias, rue Daviess, New-York, qui l'a fait faire la collection par M. Wescoat, agent de l'Express du Sud; le cinquième a été gagné par B. R. Howard, d'Aberdeen, Mississippi, et collecté par E. B. Lhoste, de la banque nationale de la Louisiane; le sixième a été gagné par M. C. Cooper, de Baltimore, et collecté par M. Wescoat, agent de la compagnie de l'Express du Sud. Tous ces billets ont été payés directement par la compagnie de loterie de l'Etat de la Louisiane, ou par des chèques sur la banque nationale de la Louisiane.

Rendez-vous des Planteurs.—L'ouverture d'un débit de liqueurs et d'un poste d'huîtres de ce nom, aura lieu ce soir, à 7 heures, au No 112 de la rue de Chartres. Le propriétaire, M. Jos Bosio, y invite ses amis.

Un nouveau ministère en France.

Plusieurs journaux parlent, non sans vraisemblance, de la formation d'un nouveau ministère avant l'ouverture de la session. Quelques-uns même considèrent la chose comme certaine, et mettent déjà en avant toutes sortes de combinaisons ministérielles. Le seul point qui paraisse hors de toute contestation, c'est que le cabinet actuel ne restera pas aux affaires. Là-dessus il n'y a pas eu le moindre doute dans le monde politique depuis les élections générales. Toutefois, nos lecteurs s'en souviennent, on avait tout d'abord présumé que la retraite du ministère et la constitution d'un nouveau gouvernement ne viendraient qu'après la réunion des Chambres et à la suite d'un débat parlementaire qui aurait permis de connaître avec précision les éléments de la majorité sur laquelle s'appuiera le futur cabinet. Cette marche avait paru à quelques esprits la plus logique, la plus conforme aux précédents. Mais, d'un autre côté, on comprend qu'il puisse être procédé autrement. Si le président de la République pense que les élections générales lui ont fourni des indications suffisantes pour qu'il puisse, sans attendre une manifestation parlementaire, apprécier où est la majorité et constituer un gouvernement qui soit le représentant anticipé de cette majorité, il peut assurément user, au moment le plus convenable à son sens, de son droit constitutionnel de choisir ses ministres. C'est là précisément le rôle supérieur du chef de l'Etat d'être l'arbitre suprême entre les partis, de discerner où est la majorité—que cette majorité se soit affirmée dans des élections générales ou dans une discussion au sein des Chambres—et d'agir en conséquence. La résolution de M. Grévy, si telle elle est réellement, d'accepter, avant l'ouverture de la session, la démission du cabinet et de confier le soin de former un nouveau ministère à l'homme politique qui lui paraît avoir la confiance de la majorité, serait donc rigoureusement correcte au point de vue du droit constitutionnel et parlementaire.

On ne saurait méconnaître, toutefois, que la constitution d'un nouveau ministère avant la réunion des Chambres présentera certaines difficultés. L'homme politique que M. Grévy chargera de composer un cabinet se trouvera en présence d'un certain inconnu. On peut se rendre compte assez aisément de l'esprit général de la Chambre nouvelle, mais cette Chambre, en somme, n'a pas donné sa mesure. On ne peut avoir, à son égard, que des appréciations approximatives. Les élections n'ont-elles apporté aucune modification dans les sentiments des anciens députés? Avec quelles idées, quelles préoccupations arrivent les nouveaux élus? Ce sont là des points sur lesquels des notions précises font encore défaut et sur lesquels il est important d'être fixé quand il s'agit de former un ministère. Puis les questions de personnes jouent nécessairement un grand rôle dans toute combinaison ministérielle. Ces questions nécessitent des pourparlers, une entente préalable avec les membres les plus en vue de la majorité, avec les chefs des divers groupes.

Un ministère formé sans préparation, sans consultation aucune, sans qu'on se soit entretenu au préalable avec les députés qui doivent former le noyau de la future majorité, pourrait se heurter, dès son début, à de sérieux obstacles. Il semble donc indispensable que les députés devancent, pour leur retour à Paris, le jour où ils seront officiellement convoqués, c'est-à-dire le 28 octobre, afin de pouvoir participer, dans la mesure de ce qui est possible et raisonnable, à la formation du nouveau cabinet. Il ne faut pas que ce nouveau cabinet, si toutefois les hypothèses mises en avant se réalisent, se présente à l'improviste devant la Chambre, et comme s'il sortait d'une boîte à surprise. Puisque ce cabinet est destiné à nous procurer cette stabilité gouvernementale qui a trop fait défaut en ces dernières années, on doit s'efforcer de le faire naître dans les conditions d'entente préalable, de mutuel accord, en dehors desquelles il n'y a pas d'établissement stable possible. La nouvelle de la démission du ministère et de l'appel par M. Grévy à un personnage politique chargé de former un cabinet ferait donc un devoir aux députés d'être le plus tôt possible présents à Paris, afin de pouvoir participer à toutes les entrevues nécessaires à la bonne constitution d'un gouvernement.

(*Le Temps.*)

—Jeunes et vieilles gens faites usage d'un excellent fortifiant, le Bitter Malakoff.

Protection des fils télégraphiques.

La difficulté de protéger les fils télégraphiques contre les tourbillons de neige, s'accroît tellement d'année en année, tant en Angleterre qu'en Allemagne, que l'on semble déterminé à employer le système des fils souterrains. En Allemagne, ce système est mis en pratique dans un but militaire. Une dépêche de Berlin nous a informés que le réseau télégraphique souterrain, projeté il y a quelques années, vient d'être complètement terminé au prix de 37,500,000 francs.

Dans quelques districts de la Russie, on a aussi abandonné le système primitif des fils suspendus, mais ce n'est pas à cause de la neige ou par suite des exigences militaires. Dans les régions dépeuplées d'arbres, le paysan qui est souvent exposé à manquer de combustible ne peut résister à la tentation d'arracher les poteaux télégraphiques pour en faire du feu.

L'interruption des communications télégraphiques occasionnée par ces actes de déprédation est si fréquente, que le gouvernement russe étudie sérieusement la question d'immerger les fils télégraphiques dans les rivières qui traversent le pays dans tous les sens.

La dépense sera importante; mais, comme ce sera le moyen le plus sûr et le plus économique, on y recourra dans les régions déboisées.

Salle de la Compagnie de pompe à vapeur Vigilant No 2—coin Galvez et Bayou. Nlle-Orléans, 21 octobre 1881—Les officiers et les membres de cette compagnie sont, par le présent avis, requis de se réunir à la salle de pompe, en grand uniforme aujourd'hui, samedi, à deux heures et demie de l'après-midi, pour rendre un dernier hommage de respect à leur frère défunt HENRY PETRIE, membre exempt.

Par ordre de H. LUSSE, foreman.
Wm A. GARLEPIED, secrétaire.

N. B.—Le Département d'Incendie en général est très respectueusement invité à assister à cet enterrement.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1881.

A Son Excellence S. D. McEnery, Gouverneur de la Louisiane.

Cher monsieur,

Je vous prie d'accepter ma démission comme membre du Bureau de Santé, place qui, je vous assure, n'a pas été postulée par moi, mais que j'avais acceptée en citoyen disposé à subir bien des inconvénients pour le bien public.

Avec ma haute considération et mes vœux sincères pour le succès de votre administration, je demeure très respectueusement,

PIERRE LANAUX.

Département de l'Exécutif, Etat de la Louisiane.

Au Col. Pierre Lanaux,

Cher monsieur,

Suivant les instructions du gouverneur S. D. McEnery, j'ai l'honneur de vous informer qu'il a accepté votre démission comme membre du Bureau de Santé, ainsi que vous la lui offrez dans votre lettre du 20 octobre. Il regrette que le Bureau soit privé des services précieux d'un membre aussi habile et aussi capable. Il vous prie d'agréer ses remerciements pour les vœux que vous formez pour le succès de son administration.

A vous, très sincèrement,

E. W. HALSEY, Secrétaire-Intime.

22 oct—

CIMETIÈRE.
Grand assortiment de VASES DE TOUS GENRES,
A vendre par KURSHEEDT & BIENVENU, No 114 rue du Camp.
21 oct—7f

WM. E. MURPHY, AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE, ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.
Consultations de 9 à 2 heures, en français et en anglais.

Avis.

$30,000. Nlle-Orléans, 15 octobre 1881.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection, pour le compte de M. Schmitt 440 rue 31 West New York, la moitié du billet No 7,349, tirage à numéro simple, Classe "K," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de TRENTE MILLE PIASTRES, mardi, 11 octobre 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de M. B. Frank Moore, 212 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: M. BANISTER.
Résidence: Commis au change de la State National Bank de la Nlle-Orléans, Lne.
22 Oct.—2f PP

Avis.

$10,000. Nlle-Orléans, 15 octobre 1881.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de John C. Diebenbeck, New-York, la moitié du billet No 56,930 tirage à numéro simple, classe "K," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Second Gros Lot de Dix Mille Piastres, mardi, 11 octobre 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre aux bureaux de M. B. Frank Moore, 212 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT,
Résidence: Agent du Southern Express Co., Nlle-Orléans, La.
22oct—2fPP

Avis.

$10,000. Nlle-Orléans, 21 octobre 1881.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de H. D. Cooke Jr & Co. banquiers, No 1429 F Street, Washington, D. C., la moitié du billet No 56,930, tirage à numéro simple, classe "K" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le deuxième gros lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 11 octobre 1881, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre, au bureau de J. P. Horbach, Agent, No 606 14th Street N. W., Washington D. C., et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Résidence: E B LHOSTE, Exchange & Discount Clerk Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
22 oct—2f PP

Avis.

$5,000. Nouvelle-Orléans, 15 octobre 1881.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte d'Alexander Urias 54 1/2 rue Daviess, N.-Y. et J. G. Roux, Edwards, Miss., la moitié du billet No 99,533, tirage à numéro simple, Classe "K", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres le mardi 11 octobre 1881, les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre chacun aux bureaux de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne, et Jacob Rigney, 59 1/2 Bowery, New-York, et que le montant lui en a été promptement payé en chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne.
22 oct—2f PP

Avis.

$3,500 Nlle-Orléans, 18 oct. 1881.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de B. R. Howard, Aberdeen, Miss., le billet No 56,971 tirage à numéro simple, Classe "K" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de Deux Mille Cinq Cents Piastres, le mardi, 11 octobre 1881. Le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne. et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: E. B. LHOSTE,
Résidence: Commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
22 oct—2fPP

Avis.

$2,500 Nlle-Orléans, 15 octobre 1881.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection, pour le compte de M. C. Cooper, No 248 Avenue Argyle, Baltimore, Etat du Maryland, le billet No 33,997, tirage à numéro simple, classe "K" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Deux Mille Cinq Cents Piastres, mardi, le 11 octobre 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de B. Frank Moore, 212 Broadway New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent,
Résidence: Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne.
22oct—2f PP

Avis.

La mort de M. FÉLIX LEGENDRE ne cause aucune interruption dans nos affaires.
Nouvelle-Orléans 21 octobre 1881.
LANGE & LEGENDRE.
22 oct—22,26,30

Réouverture du SUMTER.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis que le "Sumter" sera réouvert SAMEDI PROCHAIN 24 courant. Il profite de cette occasion pour remercier ses clients et espère qu'ils lui continueront leur patronage. Le chef cuisinier Jos. Mendez, est ... la qualité des meilleures ... de la barre d'huîtres. Vins et liqueurs, lunch chaud et huîtres en toute saison, le tout de premier ordre.
E. SALOMON, propriétaire, No 15 rue Décatur.
22 oct—2f

Salon d'Huîtres et Restaurant.
Bien connu sous le nom de ALCAZAR RESTAURANT
61......Rue Chartres......61
MME PAICHOUX, prévient ses amis et le public en général qu'elle continuera, comme par le passé les déjeuners et dîners réguliers à 30 c. et aussi les dîners à 50 c. avec vin, dessert et café compris, repas servi à la carte au prix les plus modérés.

Douzaine.	1/2 dou.
Huîtres crues......15c	Huîtres crues......10c
Huîtres frites......25c.	Huîtres frites......15c.
Huîtres stewed......25c.	Huîtres stewed......15c.
Soupe aux huîtres..15c.	

1 douzaine d'huîtres frites en pain......25c.
" " " ......15c.
22 oct—10f.

On désire
PLACER $1000 ou $2000 dans un commerce bien établi et rémunérateur où des capitaux sont requis. Une manufacture préférée. S'adresser par lettre donnant tous les détails à
DUMONT, Bureaux de l'ABEILLE.
22 oct—3f

J. BOSIO,
PROPRIÉTAIRE du restaurant des Quatre Saisons invite respectueusement ses amis à assister à l'ouverture de son nouveau CAFÉ et POSTE D'HUITRES sous le nom de Rendez-vous des Planteurs, rue de Chartres, No 112, ce soir, à 7 heures. 22 oct—1f

ATTENTION! Planteurs Sucriers!
Acide sulfurique,
Acide Muriatique,
Super Phosphate de chaux sol. et
Super Phosphate d'Alumine sol.
Pour la clarification du jus de la canne, fabriqués et à vendre par la
Stern's Fertilizer and Chemical Manufacturing Company,
14 rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
21oct—3m

Entrepôt de Tapis et de Toiles-Cirées.
ELKIN & CIE,
100..RUE DU CANAL..100
Reçoivent des nouveautés en tapis AXMINSTER, MOQUETTE, VELOURS et BRUXELLES.
Ayant des bordures se mariant avec elles.
DEVANTS DE CHEMINÉE ET TAPIS ORIENTAUX.
TAPIS DE BRUXELLES, à soixante-quinze cents la yarde et au-dessus.
TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers.
Rideaux et Etoffes à Rideaux.
Dessins nouveaux et élégants en dentelle antique.
SOIES CRUES de qualités et genres divers.
Stores de Fenêtre, ... transparents.
Stores à dessins Opaques.
NATTES COCO, NAPIER ET CANTON.
Grande variété de Franges nouvelles.
16oct—1m

213, 215, 217 VIEILLE LEVEE,
(MAINTENANT DECATUR)
Près Dumaine, est l'endroit où il faut faire vos achats DE
VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.
Les villes de NEW YORK, PHILADELPHIE ET BALTIMORE ont été visitées et appelées à fournir au recommandable Magasin de vêtements D'UN PRIX DE
C. LAZARD & CO,
Les vêtements les plus désirables et les plus élégants faits dans ces villes. Les MARCHANDISES ont été choisies avec soin par nous. Les meilleurs coupeurs ont été employés de façon à assurer Des mesures exactes et les dernières modes.
ELEGANCE ET DURÉE ont été notre devise dans la manufacture de ces marchandises. Nous ne pouvons donc épargner aucune peine pour faire de notre stock de
VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER
—POUR—
Hommes, Jeunes Gens, Garçons, et Enfants.
Un des meilleurs et des meilleurs marché de ce marché.
Notre département d'ARTICLES DE TOILETTE est complet. Toutes les dernières nouveautés en Echarpes, Cravates, Mouchoirs de soie, Cols, Poignets, Boutons, Epinglettes de Cravates, Ombrelles de soie et de coton, Malles, Valises, etc., etc., se trouveront à nos comptoirs à des prix très modérés.
CHEMISES ET LINGE DE DESSOUS en grande variété et à bas prix.
Notre département de Chapeaux est unique et ne peut être surpassé en cette ville. Chapeaux élégants de soie, de laine et de feutre, pour hommes, garçons et enfants, à meilleur marché que partout ailleurs. Nous avons en magasin un
Assortiment complet des genres les plus nouveaux en
Articles de laine, comprenant des casimirs de fantaisie, DIAGONALS importés et DRAPS (Broad.) ETOFFES A GILETS, etc., spécialement choisies pour nos clients.
Tous ordres promptement et soigneusement exécutés et satisfaction assurés.
Vêtements de CAOUTCHOUC simples et de fantaisie toujours en magasin.
VENEZ UN, VENEZ TOUS AUX NOS 213, 215, ET 217 De la rue Vieille Levée, Vous y aurez la valeur de votre argent.
22 oct—3m.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE
Ayant pris possession, de mon nouveau et spacieux magasin, rendu nécessaire par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,
Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles qu'il soit possible de trouver au Sud.
Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.
N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende: "Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."
W. G. TEBAULT, 37, 39 et 41 RUE ROYALE
1er sept—1an Nlle-Orléans, Lne.

Salon d'Huîtres et Restaurant. Ouverture.
H. PAYCHOUX prévient ses amis et le public qu'il a ouvert, le 20 octobre, son bel établissement nouveau, à la fois salon d'huîtres, restaurant et bar, No 93, rue St. Charles, vis-à-vis l'Académie de Musique. Il invite cordialement ses amis et connaissances à lui rendre une petite visite.
PRIX.
Déjeuners....20 cents
Dîners ordinaires....30 cents
Repas à la carte, aux prix les plus modérés.
Huîtres crues....15 cts la douzaine
Huîtres frites....25 cts la douzaine
Huîtres stewed....25 cts la douzaine
La demi douzaine 15 cents
Boissons....10 cts le verre
20 oct—6f

HOTEL CHALMETTE.
98 et 100...Rue St-Charles...98 et 100.
Succursale du restaurant VICTOR.
Chambres garnies et salons pour familles, voyageurs, etc., à des prix très modérés.
28 sept—1 m.

Restaurant de la Louisiane,
—TENU PAR—
LOUIS BEZAUDUN,
112 rue Bourbon, Nouvelle-Orléans.
Chambres pour voyageurs.
DINERS POUR BALS ET SOIRÉES.
18oct—3m

RESTAURANT DE JOHN,
182 RUE DU CANAL,
Presque en face du Grand Opéra House. Nouvelle-Orléans.
JOHN STRENNA, Propriétaire.
8oct—3m

Pension Privée.
No 192 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.
J'AI l'honneur d'informer mes nombreux clients que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés. Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.
8 sept—3 m L. TRAPOLIN.

CHANGEMENT DE LOCAL.
C. DUHAMEL, Opticien,
ANNONCE respectueusement au public qu'il a transféré son magasin du No 111 de la rue du Canal au
No 14 RUE DE CHARTRES,
où il sera heureux, comme par le passé, de remplir les commandes pour les instruments d'optique, instruments d'ingénieur et de tous les autres instruments. S'étant assuré les services d'ouvriers capables pour la réparation de ces instruments, il sollicite la continuation du patronage dont il a été honoré depuis tant d'années.
Les clients de la maison peuvent être assurés que l'ancienne réputation qu'elle s'est faite se maintiendra.
C. DUHAMEL,
8oct—1m 14 rue de Chartres, Nlle-Orléans.

CHANGEMENT DE LOCAL.
P. L. Cusachs,
Importateur et Droguiste,
a transféré son établissement du No 20 de la rue Royale à la spacieuse
BATISSE BLANCHE,
au coin des rues Canal et Baronne,
Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet.
Cet établissement ancien et bien connu, en remerciant ses nombreux amis du patronage libéral qu'ils lui ont accordé dans le passé, espère en mériter la continuation par les facilités plus grandes qu'il a de bien faire, et les articles de qualité supérieure qu'il débitera.
1er sept—6mois

On demande
UNE femme de couleur, parlant français, pour bonne d'enfant; également, une femme de couleur pour femme de chambre. Il est inutile de se présenter sans recommandations sérieuses. 81 rue de l'Esplanade. 22oct—1sem

Demande de place.
UN jeune Français, arrivé depuis peu, capable de tenir une comptabilité compliquée, correspondance française et allemande et comptes courants, demande une place. S'adresser aux initiales E. F., Lock Box G. 22oct—3f

On demande
DES JEUNES FILLES pour leur apprendre à faire les cigares à la machine. Travail léger, propre, facile à apprendre et bien rétribué. S'adresser à la New Orleans Cigar Factory, 107 et 109 rue Remparts. 11oct—

Demande de collaborateur.
UN journaliste d'une compétence toute spéciale demande un collaborateur pour fonder dans l'Amérique centrale un journal littéraire, scientifique, commercial et financier. Ce journal, d'une grande nécessité, est indispensable. Réussite certaine. Ecrire pour traiter aux initiales H. I. J. bureau de l'ABEILLE 7oct—

Demande.
UN monsieur et sa femme demandent des chambres et la pension dans le 2me ou 3me district. Ils exigeront des références. S'adresser à S. B. Boite 2760 Bureau de Poste, Nouvelle-Orléans. 8oct—

A louer
MAGASIN No 35 rue Bienville, près Chartres: complètement réparé.
A. & C. DENIS,
16 oct— No 104 rue du Canal.

A Louer.
UNE maison de résidence, No 466 rue Dauphine ou Grands-Hommes, entre Union et Français, à 3 îlots de la rue Esplanade, avec cuisine, lavoir, chambre à charbon, cave, gaz, hydrant et grande cour carrelée, etc. Aussi les maisons 248 et 250 chemin du Bayou et 261 rue Orléans. S'adresser à M. Elliot, No 77 rue Douane, près Chartres. 8 oct—

A louer
La MAISON 128 rue de l'Esplanade.
S'adresser à DANZIGER,
20 oct—7f PP 131 rue du Canal.

Bonne occasion pour faire fortune. A Vendre.
POUR cause de départ pour l'Europe, le café bien connu situé à l'encoignure des rues Ste Marie et Camp, y compris le stock et les installations. On vendra aussi, si l'acheteur le désire, les meubles de la maison. Le tout à bas prix. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 20oct—1sem

A vendre à bon marché.
GROCERIES UNE GROCERIE et un BAR ROOM, à Mandeville, paroisse St Tammany. Il ne faut qu'un petit capital. Pour renseignements s'adresser No 235 rue Claiborne, entre St Philippe et Ursulines. 12 oct..13f

A VENDRE,
UNE MACHINE complète à scier le bois, de la puissance de 5 chevaux, scie, bouilloire, etc., etc.; le tout en bon état. Elle sera vendue à bon marché pour cause de maladie. S'adresser à JOS F. BREVE,
8 oct— No 77 Passage de la Bourse.

A vendre
Pour cause de retraite d'affaires.
UNE GROCERIE ET BARRE, située au coin des rues Orange et Bagatelle. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 20 oct 4f

A vendre
POUR cause de départ, le café bien connu du second district, "Old Constitution", situé à l'encoignure des rues Conti et Decatur. Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou au
JOSEPH CHRISTEN
16 oct— Propriétaire.

H. BILLARD,
SUCCESSEUR DE
HÉBERT & CIE.
Coin Bienville et Chartres, Nlle-Orléans.
Vient de recevoir par les derniers arrivages de France,
Un assortiment complet de Nouveautés Littéraires.
Parmi les publications récentes, nous citerons les ouvrages scientifiques et de voyages des auteurs suivants:
Camille Flammarion, Louis Jacolliot etc., etc.
Les dernières publications littéraires reçues comprennent tous les nouveaux ouvrages de
Albert Delpit, Adolphe Belot, Paul Saunière, Emile Gaboriau, Elie Berthet, Eugène Chavette, Victor Perceval, Hector Malot, etc., etc.
Ainsi qu'un immense choix de Romans illustrés
A BON MARCHÉ.
LA
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
A reçu également un choix complet d'ouvrages pour la jeunesse, telles que les collections complètes de la Bibliothèque rose illustrée, Bibliothèque Chrétienne, ainsi que la collection complète de la Bibliothèque des jeunes filles, D. S. G. comprenant les œuvres de
Mlle V. Monniot, D'Ethampes, Guillon, Raoul de Navery, Z. Fleuriot, etc., etc., etc.
Livres pour écoles, français, américains.
En Gros et en Détail.
Fournitures pour Ecoles.
PAPIERS PEINTS, en tous genres.
16 oct—

Grande Ouverture!
Mme C. OLBERDING.
71 rue Royale, entre Conti & Bienville.
INVITE les dames à venir examiner les nouvelles modes qu'elle vient de recevoir en fait de chapeaux, plumes, rubans, fleurs. Aussi un grand assortiment de pensées pour la Toussaint, mousse verte, fleurs découpées, feuilles, papier en tous genres, et tous les articles que l'on peut désirer pour fleurs.
Le tout à très bas prix.
Oct 9—3m D. Mer. S.

GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal,
La maison de vêtements confectionnés du Sud.

L'excellent choix de notre Stock de Linge d'Automne et Articles de toilette de toute sorte intéressera tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un article du domaine de notre commerce. Nous mentionnons avec orgueil le fait que les
GENRE,
DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.
Une inspection de notre stock sera trouvée intéressante et profitable au public acheteur.
LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
18 sept.

TAPIS.
B. & W. CRONER,
Annoncent l'ouverture d'un immense stock de
Tapis de choix nouveaux.
Rugs, (devants de cheminée), toiles cirées, stores de fenêtres, corniches, Rideaux de dentelles, etc.
Le tout aux prix les plus réduits possibles.
—AUSSI—Un choix élégant de Nouvelles Marchandises sèches d'automne,
surtout des soieries et des satins noirs et en couleur, Nouveautés en étoffes à robes à soie mêlée, Nouveaux genres, Bonneterie, Dentelles, Gants, Linge de dessous pour dames et enfants, Ulsters, Manteaux et Surtouts de tous genres.
Echantillons envoyés sur demande.
141 rue du Canal, coin Bourbon.
18 sept—

A. Desforges, Nlle-Orléans. Hy J Montagnet, Nlle Orléans. Jos B Williams, Pittsburg.
Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.
Charbon en barils pour être expédié.
Chantiers { 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand, 2me de ... au pied de la rue Mandeville, 3me de ... entre les rues Henderson et Robin.
Agents du "Bayou Sara Coal Depot".
Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet,
1er sept—3m Nlle Orléans, Lne.

Fabricants de Sucre. de Candis et Brasseurs.
1851...... BONNABEL 1881
TRENTE années consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des Jus de Cannes. Tous les brasseurs du Nord et de l'Ouest font usage du bi-sulfite. Circulaires et renseignements envoyés sur demande.
H. BONNABEL,
P. O. Box 1218. 37 rue North Peters.
18 sept—3m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE
A. Brousseau's Son.
17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
21 sept—

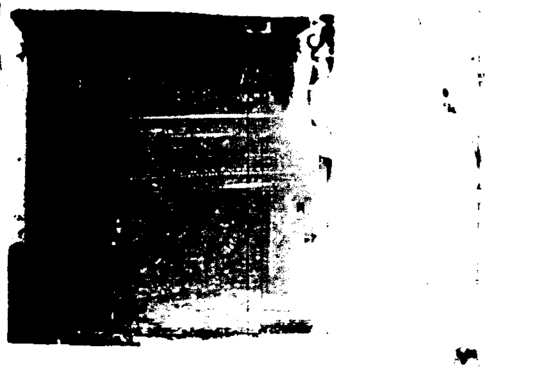

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.
Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianistes pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles. Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Nlle-Orléans, 21 octobre 1881.

EN vertu et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du 19e jour d'octobre A. D., 1881, ordonnant qu'une élection ait lieu respectivement dans le Second et Cinquième Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans pour remplir les vacances respectives qui ont été causées dans la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane par la mort de Thomas Devereux, ex-représentant du Second District Représentatif de la paroisse d'Orléans et par la mort de Félix Legendre, ex-représentant du Cinquième District Représentatif de la dite paroisse.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à l'acte No 88 de la session extraordinaire de 1877, Mardi, le 15e jour de novembre A. D., 1881, de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi dans les districts représentatifs ci-dessus désignés pour le but suivant, à savoir:

1° Dans le Second District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, dans le but d'élire un Représentant du dit District à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat pour remplir la vacance causée par la mort de Thomas Devereux, ex-représentant du dit District.

2° Dans le Cinquième District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, dans le but d'élire un Représentant du dit District à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat, pour remplir la vacance causée par la mort de Félix Legendre, ex-représentant du dit District.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 oct au 15 nov inc.

LES HERITIERS DE J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.
Déballeront, LUNDI, 3 du courant, un très grand assortiment d'étoffes françaises et anglaises pour robes, importées par eux et comprenant les dernières nouveautés en
Etoffes laine, laine et soie,
—Un choix complet de—
Cachemires Brochées et à Carreaux,
Se mariant avec les couleurs de draps.
Ils offrent des BARGAINS spéciaux dans leurs étoffes pour robes, importées l'année dernière.
Ils sollicitent l'examen des personnes qui ont besoin de robes d'automne et d'hiver.
3sept—

Bureau de la compagnie de fabrication de glace de la Louisiane, No 56 rue South Front—Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1881—Nos deux fabriques réunies capables de produire environ 45,000 tonnes par an, étant maintenant en pleine opération, nous sommes en mesure de contracter avec les commerçants pour leur fournir leur glace pendant l'année 1882, garantissant une livraison prompte. Les informations relatives aux prix et à d'autres questions seront données au bureau de la compagnie.
W. A. BILLAUD,
16 oct—10f. Secrétaire.

A Vendre.
500 sacs CHICKEN FEED (riz cassé) à vendre par
Thompson Rice Mill,
59 et 61 RUE PETERS, entre Conti et Bienville.
8oct—3m

A ceux que cela concerne—Nous avons l'honneur de vous annoncer que M. R. H. HUGUET, représentera à partir de cette date notre maison de commerce à la Nouvelle-Orléans. M. CHARLES W. BEIN, ayant cessé toutes relations d'affaires avec nous.
Vos dévoués serviteurs,
BRANCH CROOKES & CO.
2sept— St. Louis, Mo., 29 août 1881.

Biscontau Frères,
L'angle des rues Bayou et Broad.
GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
nov—1 an.

Avis.
LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à
CASH,
21oct— Lock Box 2860 N. O. P.

ALBERT VOORHIES, AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue [illegible].

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 OCTOBRE - CLASSE No 250
Tirage de 4 heures P. M.

66	21	37	49	35	74	4	25	6	34	26	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 21 octobre 1881 4 heures P. M.
LOUIS H. PILIE,
F. A. A. ROUSSEAU,
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.